

Louis-Antoine Florelle de Saint-Just de Richebourg

par M. Gérald DELFORGE.

POURQUOI LE CHOIX DE SAINT-JUST ?

Si le Chevalier de Saint-Just appartient tout entier à l'histoire de la France, il appartient plus spécifiquement à notre région qui l'a élevé, l'a vu grandir, en a fait un homme politique exceptionnel quand il devint le Conventionnel que nous connaissons.

Tout en faisant une rétrospective de la vie de Saint-Just, nous essaierons de dégager les points importants qui ont pu faire dire à quelques biographes et historiens que Saint-Just, comme beaucoup d'hommes de sa génération, peut être qualifié de pré-romantique. C'est à dire qu'il se situe entre l'époque classique dont il a subi sans conteste l'influence à travers les moeurs, la culture et l'éducation, et le romantisme dont il colporte involontairement les grandes aspirations aussi bien dans l'approche philosophique et sage de la société, que dans la littérature dans laquelle, nous le verrons, il s'est aussi illustré : fort mal selon certains, en jeune étudiant contestataire ou amusant selon d'autres.

Tout d'abord, je ferai un bref rappel des idées essentielles du romantisme en soulignant les différents courants qui se sont complétés dans le début du 19^e siècle et qui donnèrent naissance au réalisme.

Ensuite, nous situerons Saint-Just, dans sa généalogie, car il est tout à fait illusoire, voire impossible, d'approcher son enfance sans parler de ses ascendants.

Puis, à travers sa biographie et son œuvre, nous dégagerons les points qui permettent de lui afficher le terme de pré-romantique.

QU'EST-CE-QUE LE ROMANTISME ?

Rappelons brièvement que le terme romantisme provient du mot anglais « Romantic » qui signifie roman. On y trouve pêle-mêle la poésie dont les poèmes les plus célèbres sont les poèmes d'Ossian, de l'écosais Macherpison ainsi que les romans chevaleresques de Walter Scott tels Ivanhoé, Quentin Durward, etc. qui seront traduits en plusieurs langues et déferleront sur l'Europe. D'Allemagne, les souffrances du jeune Werther feront pleurer bien des cœurs.

Quelques années plus tard, M^{me} de Staél, dans son œuvre « La Littérature » parue en 1800 donne la définition suivante du romantisme : « la littérature des anciens est, chez les modernes, une littérature transplantée ; la littérature romantique ou chevaleresque est chez nous indigène, et c'est notre religion et nos institutions qui l'ont fait éclore. » Ainsi, pour elle, c'était revenir à l'inspiration chrétienne et nationale.

A travers cette définition transparaissent plusieurs éléments essentiels :

1. - *Le sentiment de nature :*

On aime les paysages (montagnes, lacs) toutes les descriptions et même les descriptions exotiques.

2. - *La religiosité :*

On abandonne la mythologie et l'imitation des anciens pour, sous l'influence de Chateaubriand et de Lamartine tenir compte de la religion ; on respecte le sentiment des choses religieuses.

3. - *Curiosité historique, archéologique, scientifique :*

On recherche ce qui est vrai, exact, précis, même si parfois on tombe dans le puéril.

4. - *Goût des thèses morales et sociales :*

Le roman ne décrit plus seulement les passions ; on prend parti pour ou contre le divorce, la mésalliance, les droits de la femme (Actualité). Ajoutons que le MOI individuel est propre à l'auteur et on n'a pas à tenir compte de la vraisemblance puisque les impressions sont personnelles. Enfin, on attache une grande importance à la fatalité : l'homme ne pouvant échapper à sa destinée.

ASCENDANCE DE SAINT-JUST :

Louis-Jean Saint-Just de Richebourg, chevalier de l'ordre royal militaire de Saint-Louis, capitaine de cavalerie, maréchal des logis des gendarmes sous le titre de Berry, né à Morsain le 8 Novembre 1715, était péniblement sorti du rang et avait pu mesurer que tout avantageux que fut le nom de Saint-Just de Richebourg, il ne remplaçait pas une vieille et authentique noblesse. D'autant qu'il s'était approprié le titre de Richebourg pour se distinguer, disait-il, de ses neuf frères et sœurs. Il l'avait emprunté à l'un des fiefs de Monsieur de Buat, seigneur de Morsain, dont son père, Charles de Saint-Just était le régisseur. Louis-Jean de Saint-Just avait 51 ans quand, en garnison à Decize, dans la Nièvre, il fit la connaissance

de Marianne Robinot, originaire de Nevers, et qu'il épousa le 10 Mai 1766, alors qu'elle était âgée de 31 ans (ce qui était fort rare pour l'époque) malgré le refus du père. C'est ainsi que 15 mois plus tard, le 25 Août 1767, devait naître Louis-Antoine de Saint-Just.

Entre temps, le 12 Février 1766, Charles de Saint-Just, régisseur de M. de Buat, décédait, laissant vacante une situation fort enviable. Louis-Jean de Saint-Just découragé par le retard apporté à un avancement qu'on réservait uniquement aux nobles bien en cour, sollicita ses droits à la retraite, succéda à son père et vint se fixer à Nampcel.

Il remplit cette fonction pendant 8 années, et ayant amassé quelques économies, il acquit par acte passé le 16 Octobre 1776, devant Maître Gellé, notaire à Blérancourt, une maison sise à l'angle de la rue de la chouette et de la rue Jeanne-d'Arc (actuellement rue Saint-Just). Il s'y installa avec son épouse, son fils et ses deux filles. Bien accueilli dans le bourg grâce à son ancien état d'officier, il ne put jouir longtemps de sa paisible maison car il décéda le 8 Septembre 1777.

Louis-Antoine de Saint-Just avait alors juste 10 ans, lorsqu'il fut libéré de la sévère tutelle de son père. A partir de ce triste événement, il commença à mettre en émoi tous les habitants de Blérancourt. C'est pourquoi, malgré les restrictions auxquelles l'obligeaient sa situation amoindrie, M^{me} de Saint-Just décida de mettre son fils en pension au collège Saint-Nicolas que dirigeaient à Soissons, les pères Oratoriens. Saint-Just eut comme professeur de rhétorique un oratorien aux idées avancées Silvy, qui dut exercer sur lui une certaine influence. Il semble qu'il entretint de bons rapports avec son professeur puisque ce dernier se maria et devint accusateur public près du tribunal criminel de l'Aisne.

Saint-Just revenait passer ses vacances à Blérancourt où il faisait étalage de belles manières, et des talents qu'il avait acquis à la ville, et se vantait des faveurs qu'il recevait de dames bien placées.

Comme il possédait un don pour le dessin et qu'il l'avait cultivé, il croquait volontiers les profils des hautes personnalités du bourg de Blérancourt en les changeant outrageusement, mais surtout il se plaisait à citer de mémoire les auteurs grecs et latins et se faisait appeler M. Le Chevalier Léonard Florelle de Saint-Just de Richebourg dans l'espérance de conquérir quelques Blérancourtoises. D'ailleurs la légende populaire veut que, au bout de quelques temps la grande préoccupation de bon nombre de Blérancourtois fut de garter leurs femmes et leurs filles de ses tentatives amoureuses.

D'après Centaure-Bineau, vers sa 16^e année, Louis-Antoine avait une charme étonnant. Ses cheveux couleur de chataigne roulaient en boucles épaisses sur ses épaules ; ses lèvres étaient gonflées,

pourprées, éclatantes, il avait encore les traits arrondis d'un enfant mais, déjà, son regard bleu étincelait, déjà, il avait ses yeux magnifiques qui, plus tard, s'emplieront d'une ombre pathétique, d'une rêveuse douceur. C'était Chérubin : un Chérubin latiniste et secret admirateur de Brutus et de La Fayette.

Toutefois il est difficile de tracer un portrait exact de Saint-Just puisque Proud'hon le peint avec une bouche aux lèvres épaisses et cruelles, David le présente avec une bouche souriante et un peu moqueuse, quant à Greuze il la trace fine et distinguée. Il a tantôt le regard dur et direct, tantôt doux et perdu, parfois le nez droit et charnu comme celui des adolescents ou bien légèrement arqué, et d'une ossature impérieuse.

Michelet ne verra dans ses portraits qu'une seule constance : un teint de jeune fille, sur un visage au front buté, assez large, mais le haut de la tête très bas, et dont les sourcils se rejoignent, ce qui lui vaudra l'attribut d'archange de la terreur.

C'est ainsi que Saint-Just séduisit la fille de Maître Gellé, notaire royal au bailliage de Coucy. La demoiselle Thérèse-Louise Gellé, accompagnait le collégien en vacances à travers la campagne, éblouie par son langage et par la promesse qu'il avait faite de devenir un grand homme et un grand écrivain. Pour mettre plus de poids à ses propos, il prépara une monographie du château de Coucy dont il hante les ruines avec sa jeune amie.

Cette monographie constitue sa première approche vers le romantisme, car il fait tout à la fois, séduit par les ruines du château des sires Enguerrand, un travail d'historiographe et d'écrivain.

Fasciné par le Moyen-Age il s'informe sur les lois et la féodalité dans ce qu'elle comprend d'absolu, car n'y-a-t-il pas de meilleur exemple, pour comprendre la féodalité, que d'errer parmi les ruines du château des tristes sires de Coucy ? C'était en compulsant les archives qu'il comprit comme dit Albert Olivier, je cite : « tout le fanatisme qu'il réprouvait, et il avait su voir, néanmoins, que tout dans sa législation était uni par une dépendance secrète ». C'est pourquoi, Saint-Just, convaincu du caractère déterminant des structures du droit, écrira : « Les révolutions sont moins un accident des armes qu'un accident des lois ».

Mais revenons à ses jeunes amours.

Bientôt dans le bourg, on commence à jaser et le père de la blonde Thérèse-Louise lui fait comprendre que sa jeunesse, et surtout son manque de fortune doivent lui faire renoncer à son désir. Mais Saint-Just ne s'avoue pas vaincu pour autant. Il profite de ce qu'il a accepté d'être le parrain de l'enfant d'un mégissier

de Blérancourt pour choisir M^{le} Gellé comme commère : c'est-à-dire comme marraine. Grâce à ce sacrement, il obtint d'elle un nouveau rendez-vous et la séduisit d'après la rumeur publique pour de bon. C'est ainsi que M^e Gellé fut probablement mis devant le fait accompli. Aussi pour couper court à cette folle liaison, il partit à la recherche d'un mari possible. Il le trouva dans le bourg même en la personne de Maître François Thorin, notaire, fils du receveur fiscal de Blérancourt. François Thorin était d'ailleurs le notaire de M^{me} de Saint-Just. Aussi profitèrent-ils de ce que le jeune soupirant avait quitté les Oratoriens de Soissons pour aller terminer ses études à Louis-le-Grand, - comme tout enfant de bonne famille -, sa mère ayant réussi à lui obtenir une bourse, pour que Maître Thorin épousât M^{le} Gellé le 26 Juillet 1786.

Ce fut d'après Charles Dessin et A. Ollivier, je cite : la première blessure qu'inflige l'existence au jeune Saint-Just. Elle semble l'avoir atteint durement. Seul à Paris, il se lance dans une vie extravagante et commet, paraît-il, mille folies. Il fréquente le Palais-Royal, les mauvais lieux et noue des relations avec des comédiens et des comédiennes. Cependant il ne s'agit pas de désirs refoulés qui trouvent le prétexte et l'occasion de s'assouvir, ni d'une banale revanche sur un échec sentimental. La crise s'exprimera et se soldera autrement que par une écoute attentive d'un cœur dolent.

A cet égard rien de moins romantique que Saint-Just : les expériences ne font qu'accroître sa répulsion pour l'exhibitionnisme, les complaisances à soi-même. Comme nous le verrons ce rapide dévergondage ne lui aura laissé qu'un goût amer et des dettes. Car, ce qu'il va découvrir, à quoi bien des lectures l'avaient préparé, c'est le caractère insensé de l'époque. Non pas l'absurdité fondamentale du monde mais l'absurdité des mœurs, de la conduite humaine.

Or comme tout raisonnement philosophique, aussi intelligent soit-il, n'a aucune valeur face à des créanciers insensibles et pressés, il revient à Blérancourt pour tenter d'obtenir de sa mère quelque argent.

Il profite d'ailleurs de ce retour, pour rencontrer la jeune M^{me} Thorin qui ne fut pas moins tendre envers Saint-Just que ne l'avait été M^{le} Gellé.

Mais revenons à M^{me} de Saint-Just. Devant aller au plus pressant, Louis-Antoine espère faire flétrir sa mère, mais comme ni l'un ni l'autre n'avaient le caractère bien accommodant, une scène violente éclate entre la mère et le fils. Et Saint-Just se retrouve purement et simplement chassé de la maison maternelle. Il ne lui restait plus qu'à prendre la diligence et à retourner à Paris. Non sans emporter dans ses bagages une écuelle d'argent provenant de la famille Robinot, une timbale héritée de son parrain, 3 tasses, un paquet de

galons qui ornaient probablement les uniformes du Chevalier, les pistolets garnis d'or de son père, une bague et diverses autres babioles. Il arrivait à Paris le 16 Septembre et descendait à l'hôtel Saint-Louis, rue Fromenteau, près du Palais-Royal.

Quand M^{me} de Saint-Just s'aperçut de la dévastation de ses écrins et du départ de son fils, elle s'imagina celui-ci dilapidant avec des gourmandises sa part d'héritage et l'argenterie familiale. Aussi elle écrivit à un ami de la famille, le chevalier de Brunet d'Evry pour lui conter les méfaits de Louis-Antoine, afin qu'il fut recherché et mis en sûreté, pour lui donner le loisir de reconnaître sa faute, et d'en avoir du repentir. C'est ainsi qu'en vertu d'une bonne lettre de cachet signée de la main de Louis XVI, Saint-Just fut conduit dans une maison de Picpus tenue par dame Marie de Sainte-Colombe.

Il resta dans cette pension pendant environ 6 longs mois. 6 mois pendant lesquels il chercha le moyen de racheter son inconduite. Sa gélière qui n'était pourtant pas tendre fut en même temps sa sauveuse, car grâce à certaines relations qu'elle possédait, elle lui trouva un emploi de 2^{me} clerc chez Maître Dubois-Descharmes procureur à Soissons. Il quitta sa pension forcée non sans avoir emprunté à la Sainte-Colombe de quoi prendre la diligence, de s'acheter des souliers, de payer le domestique chargé de le conduire à Blérancourt, et aussi de s'offrir des pommades et des poudres.

Lorsqu'il franchit le seuil familial, il y avait une grande différence entre l'adolescent qui s'était enfui les poches gonflées par son larcin, et ce jeune homme grave et inquiet qui accourait avec un remords déchirant vers sa terrible mère.

Le pardon obtenu, il poursuivit simplement sa route en direction de Soissons. Saint-Just resta peu de temps chez ses amis Dubois-Decharmes : soit que le métier de clerc ne lui plaisait guère, soit qu'il en eût vite appris assez pour solliciter des grades.

C'est ainsi qu'il s'inscrivait dès octobre 1787, sur la liste de la faculté de Droit de Reims.

Cette faculté, avait eu longtemps une assez fâcheuse réputation et passait pour fort accommodante vis-à-vis de certains étudiants. Car curieusement, les examens à la faculté de Reims exigeaient tantôt plusieurs années, tantôt seulement 5 ou 6 mois. Et Brissot écrira dans ses Mémoires : je cite : « Je songeai à me faire recevoir avocat. Il fallait prendre des degrés dans la faculté de droit, et, comme ce n'était qu'une vaine formalité, je préférâi la voie la plus prompte, celle de les acheter à Reims. Le voyage que je fis dans cette ville me convainquit de l'avilissement de son université, et du mépris que méritaient tous ces établissements qui étaient moins une école qu'un marché de titre. On vendait tout, et les degrés, et les thèses et les arguments ».

Ce témoignage explique pourquoi Saint-Just inscrit en octobre 87, passait son baccalauréat le 14 février 1788, et sa licence « es-lois » le 15 avril de la même année.

Pourtant si ce passage à la faculté de Reims ne l'incita pas à respecter la société, il lui permit de confronter ses idées à celles d'étudiants venus de toutes les provinces françaises et même d'Europe. Selon Centaure-Bineau il soufflait à Reims un esprit révolutionnaire qui influa considérablement sur les idées de Saint-Just. Ajoutons que les futurs révolutionnaires : Brissot, Condorcet, Danton, Prieur, Couthon, Fouquier-Tinville, Pétion et bien d'autres encore y avaient pris leurs grades.

De plus l'hiver rigoureux qui sévit de 87 à 88 lui offrit le spectacle désolant de misérables paysans morts, recroquevillés le long des routes de Champagne, ayant eu l'imprudence de s'aventurer loin des villages pour aller quérir quelque nourriture. Pourquoi la population manquait-elle de blé ? Simplement parce qu'une spéculation sur le blé avait fait disparaître cette céréale. Aussi les paysans armés de fourches et de faux ne tardèrent-ils pas à piller tous les convois qui traversaient la Champagne. En contre-partie ils virent arriver des régiments de dragons. Par ces faits Saint-Just témoin à nouveau de la déchéance des mœurs et de la société écrivit un long poème érotico-pamphlétaire « *Organṭ* », dans lequel, se libérant des règles qu'avait imposé Malherbe à la poésie, il critiqua violemment la monarchie, le clergé possesseur d'immenses fortunes et les mœurs de son temps. En fait, il enferme dans ce poème tout ce qui lui tient à cœur, et surtout il expose ses griefs tout en vrac. C'est pourquoi, il n'est pas possible de donner un résumé de ce poème d'autant que Saint-Just dit lui-même qu'il s'agit d'une analogie générale des mœurs avec la folie.

Sachons seulement que le chevalier Antoine Organṭ est un bâtard de l'archevêque de Sens, qu'il fit la guerre sainte de Charlemagne contre les saxons, qu'il s'illustra par ses aventures galantes, qu'il fit des descentes aux enfers, batailla contre les dieux, fit des voyages au ciel, dans la lune et qu'il mourut enfin en Prusse à l'âge de 22 ans n'ayant pu échapper à son destin pour bon romantique qu'il fût.

Mais comme ce poème burlesque et érotique est avant tout une critique de la société, il eut à peine le temps de sortir en librairie en Mai 1789, à Reims et à Paris, qu'il fut saisi par la police, et Saint-Just recherché, dut se cacher chez un négociant ami de la famille : le commerçant Dupey.

Forcé de se cacher à Paris, alors qu'il avait cru dévoiler au monde une partie de la vérité, il se sentit plus que jamais solidaire du peuple quand il vit tomber la Bastille. Mais il dira « Pour peu qu'on juge sainement les choses, les révolutions de ce temps n'offrent partout qu'une guerre d'esclaves imprudents qui se battent avec leurs fers et qui marchent enivrés ».

DEBUTS POLITIQUES A BLERANCOURT :

Louis-Antoine aurait voulu se jeter tout de suite dans la révolution, mais à cause de son âge ou peut-être à cause d'impératifs économiques - car on ignore de quoi, de quels expédients, il pouvait vivre, il tourna le dos provisoirement à la capitale et réapparut au début de 1790, dans son village d'adoption. Quelle était la situation de Blérancourt en ce début d'époque troublée ?

Les notables de Blérancourt avaient pris la situation en main. C'est le notaire Gellé, beau-père manqué de Saint-Just, qui, jouissant d'une autorité considérable dans la commune, fut désigné Commandant en chef de la milice nationale le 3 janvier 1790. Il s'était entouré de Thorin le jeune et d'Emmanuel Decaisne, jeune notaire, veuf de la sœur de Thorin. De fait la milice était presque une entreprise familiale.

Mais lors du renouvellement de la municipalité le 31 janvier 1790, un ami de la famille Saint-Just M. Honoré fut élu maire. La garde nationale choisit alors Emmanuel Decaisne comme colonel. Ce dernier avait changé de bord car il se consolait de son veuvage dans les bras de Louise de Saint-Just, la sœur de Louis-Antoine.

De plus Thuillier, ami intime de l'archange Louis-Antoine, fut nommé secrétaire greffier. Saint-Just devina immédiatement le parti qu'il pourrait tirer de la garde nationale, où l'on pouvait facilement gagner des grades et se tailler une place importante dans les affaires locales. Or pour éviter de se heurter au clan de Maître Gellé, ce qui aurait pu entraîner une division du village, il décida de tenter sa chance dans le canton.

Visitant toutes les municipalités, il regroupa les communes du canton en un pacte fédératif, et n'hésitera pas à écrire : « c'est par cette sainte confédération que peut seulement se perfectionner la révolution et que peuvent s'élever les municipalités vraiment régénérées ». Saint-Just organisa et réunit les milices, se chargea de les approvisionner et de les fonder quand elles n'existaient pas. Cette tâche bien menée lui valut d'être nommé le 2 Juillet 1790, Commandant d'honneur des gardes nationaux du canton.

Mais son goût de l'absolu l'empêchait de borner ses aspirations à ce corps d'armée local. Pourtant il avait acquis au sein de la municipalité un rôle de conseiller ; le maire Honoré était peu instruit, et n'entreprenait jamais rien avant d'être allé consulter Saint-Just, auquel il vouait une grande admiration. Mais ce dernier avait l'impression qu'il passait à côté de la révolution et par là même à côté de son destin.

Pourtant deux événements devaient lui faire recouvrer une confiance qui avait tendance à s'émossser.

Le 11 mai, il avait reçu 30 exemplaires d'un libellé intitulé « Déclaration d'une partie de l'assemblée nationale sur un décret rendu le 13 avril 1790 concernant la religion ». Une missive l'engageait à user de son influence dans le pays pour défendre la religion.

Il porta aussitôt les brochures à la municipalité et organisa le 15 Mai une cérémonie dans le plus pur style romain - *ce qui montre qu'il n'était pas complètement dégagé de l'imitation des anciens*. Pendant cette cérémonie il jeta dans les flammes les pamphlets contre-révolutionnaires, et, étendant le bras au-dessus des flammes, prêta le serment de mourir pour la patrie. Grâce à ce petit triomphe, il fut délégué le surlendemain pour représenter la commune de Blérancourt à Chauny afin d'y élire le chef-lieu du département. Face aux électeurs il entreprit non pas, d'élever un débat, mais de s'illustrer par son attitude personnelle en demandant l'indulgence pour son âge. Il en reçut beaucoup de politesses et dit qu'il en était parti *chargé de compliments comme l'âne de reliques*. Il avait déjà posé les jalons qui lui permettraient de présenter sa propre candidature à la prochaine législature. Ne voulant pas perdre le bénéfice de la manifestation du 15 Mai, il avait fait rédiger une adresse à l'Assemblée Nationale afin de s'assurer une publicité convenable. Ce geste ne fut pas et de loin négligeable puisque les constituants, après en avoir pris connaissance demandèrent unanimement l'impression de ce document patriotique.

DEUXIEME EVENEMENT :

Revenant de Paris, où il était parti avec son ami Thuillier célébrer l'anniversaire du 14 Juillet, il apprit avec stupéfaction que les marchés francs du bourg de Blérancourt allaient être transférés à Coucy. Ces marchés représentaient toute la richesse du pays. L'affolement régnait dans Blérancourt et bien entendu, on attendit de Saint-Just qu'il trouvât un moyen de salut. Il le trouva en effet et sans tarder. Tout d'abord il offrit son patrimoine à la commune, ou plus exactement celui de sa mère, car il n'avait pas hérité de la maison paternelle. Ensuite, il rédigea une pétition à l'Assemblée Nationale afin qu'elle sanctionnât son offre. Il envoya directement cette pétition au député de l'Artois Maximilien Robespierre et s'adressa à lui en ces termes : « Vous, que je ne connais que, comme Dieu, par des merveilles, je m'adresse à vous, Monsieur, pour vous prier de vous réunir à moi pour sauver mon triste pays... Je ne vous connais pas, mais vous êtes un grand homme. Vous n'êtes pas seulement le député d'une province, vous êtes celui de l'humanité, de la République. »

Cet appel aussi admirable soit-il ne résolut pas le conflit des marchés puisqu'il s'agissait tout simplement de faux bruits qui avaient couru dans la région. Par contre Robespierre garda soigneusement la lettre de Saint-Just puisqu'elle fut retrouvée dans ses

papiers personnels après le 9 thermidor. Il apparaît donc clairement que Saint-Just cherchait à tout prix à s'élever au-dessus de la politique locale et qu'il dirigeait ses vues vers la capitale. Pourtant il crut bien que tous les efforts réalisés pendant ces derniers mois seraient réduits à néant. Il subit une première déconvenue lorsque le village de Manicamp avait demandé qu'on envoie quatre gardes nationaux comme observateurs aux élections municipales, mais des incidents fâcheux se produisirent entre les habitants. Et Blérancourt se vit infliger un blâme par l'administration de l'Aisne. C'était une mauvaise note pour le jeune lieutenant-colonel promu à ce grade 3 semaines auparavant.

Il fallait se rendre à l'évidence, la garde nationale pour laquelle il avait formulé tant de vœux et d'espoir s'engloutit dans les intrigues locales, et les querelles de personnes. Il ne désirait plus qu'une chose, mais il était trop jeune, c'était se présenter aux élections législatives. Sa candidature fut proposée à la réunion des citoyens actifs de Blérancourt mais, le beau-père manqué, le notaire Gellé protesta brutalement, « N'ayant pas l'âge requis, Saint-Just est inéligible ». Dans un sursaut d'humeur des citoyens actifs sortirent le notaire par les épaules en passant outre la remarque. Mais quand sa candidature fut étudiée de plus près, le district de Chauny dut donner raison à Gellé : il fallait s'incliner devant la loi.

Mais il était trop jeune, Saint-Just devait donc rester encore plus d'une année dans l'Aisne dans l'attente fébrile de ses 25 ans. Que fit-il ? A part assumer ses responsabilités locales, il est impossible de répondre avec précision à ce point de l'histoire. Il fit de nombreux déplacements entre Paris et Blérancourt et il se livra à quelques cérémonies et manifestations pour ne pas ternir sa popularité : planter un arbre de la liberté, haranguer ses concitoyens.

C'est pendant cette année qu'il se rendit acquéreur de biens nationaux situés dans le Noyonnais. Dans quel but désirait-il devenir propriétaire et avec quel argent ? alors qu'il ne possédait pas un sou vaillant, qu'il pêchait par coquetterie et élégance, et qu'il avait toujours préféré s'acheter des pommades et des poudres. On suppose qu'il voulait devenir un citoyen actif à part entière afin d'éviter une nouvelle entrave de la part du clan Gellé, et aussi il avait appris à ses dépens que pour fréquenter certains milieux, il est nécessaire d'avoir les poches garnies. Il suffit de relire la lettre qu'il envoya à Camille Desmoulins « Adieu ! je suis au dessus de ce malheur. Je supporterai tout, mais je dirai la vérité. Vous êtes tous des lâches, qui ne m'avaient point apprécié. Ma palme s'élèvera pourtant, et vous obscurcira peut-être. Infâmes que vous êtes, je suis un fourbe, un scélérat, parce que je n'ai pas d'argent à vous donner. Arrachez-moi le cœur et mangez-le, vous deviendrez ce que vous n'êtes point : Grand ! » Si cette lettre apparaît au premier abord comme une énigme, elle permet de mettre en évidence les relations que Saint-Just a pu avoir avec



Saint Just. Cliché par Gérald DELFORGE

les Francs-maçons puisqu'on n'a jamais pu prouver qu'il l'avait été lui-même. Ces relations s'expliquent par le fait que la plupart des révolutionnaires étaient francs-maçons et fortunés et qu'ensuite les termes *arrachez-moi le cœur et mangez-le* évoquent l'engagement du franc-maçon à garder les secrets sous peine d'avoir la langue arrachée, le cœur déchiré.

Lui, qui est habitué à l'action se sent soudainement mis en marge de la révolution, de cette révolution à laquelle il s'accroche, qu'il ressent car il sait qu'il peut faire de grandes choses. Il a tenté plusieurs fois de se faire connaître. Il ne faut pas que ses succès dans la tourmente de ces événements mouvementés se ternissent trop vite.

Il décide une nouvelle fois de mettre sur le papier les idées et les pensées qui lui serrent le cœur. Saint-Just écrit un autre ouvrage : « l'Esprit de la Révolution ». C'est maintenant une œuvre qui n'a plus rien de commun avec le poème *Organt* ; c'est un livre construit selon un plan rigoureux, et qui, s'il n'apporte pas réellement de solutions, pose dans la 1^{re} partie tous les problèmes qui permettent de mesurer les causes de la révolution, et dans la 2^e partie pose le principe d'une monarchie constitutionnelle, et de l'égalité sociale ; dans la 3^{me} partie il traite du droit de propriété, et, nouveauté : de l'égalité de l'homme et de la femme, du divorce, du respect des mères célibataires, et il ajoutera « dans les peuples vraiment libres, les femmes sont libres et adorées ». Enfin, il pose le problème de la justice, s'élevant contre les peines et les supplices en concluant que s'il y a crime c'est qu'il existe une *inadéquation* des lois avec la société. Il terminera son exposé par cette phrase oh ! combien terrible et prémonitoire « la probité sera l'épouante, et les lois périront sur l'échafaud ». Cette œuvre faillit bien ne jamais voir le jour car les événements couraient plus vite que la plume de l'auteur, et il était contraint de transformer continuellement le texte original. De plus, comme il achevait enfin « l'Esprit de la Révolution », son éditeur parisien Beuvin était acculé à la faillite et faisait appel à Saint-Just pour l'aider financièrement sinon son œuvre ne verrait jamais le jour. Il trouva l'argent nécessaire auprès de Decaisne devenu son beau-frère.

L'ouvrage fut annoncé dans le *Moniteur Universel*, et dès sa sortie son succès fut indéniable si bien que l'édition fut épuisée en peu de jours. Mais on pense aussi qu'elle fut tirée à peu d'exemplaires compte tenu de la situation financière de l'éditeur et de l'auteur. Si le profit matériel en fut mince, il s'était fait connaître et pour une fois, n'avait pas dépensé son argent en pure perte comme disait séchement M^{me} de Saint-Just. Son livre venait à peine de paraître que Louis XVI s'enfuya et était arrêté à Varennes. Ramené à Paris, la famille royale fut escortée tout le long du retour. Saint-Just reçut l'ordre d'accompagner la berline jaune à partir de Soissons. Le fit-il, ce n'est pas certain puisque le triste convoi ne traversera pas Soissons.

C'est avec une vive impatience que Saint-Just attendait de célébrer l'anniversaire de ses 25 ans qui correspondait, à peu près, avec le renouvellement de l'assemblée législative.

Déjà la France, rentrait dans une des périodes les plus troublées de son histoire. La Terreur venait de s'annoncer par l'exécution de Collenot d'Agremont, décidée par le tribunal extraordinaire de la commune. C'était le premier royaliste condamné comme tel. Si pour de telles raisons, les élections législatives se déroulaient dans une atmosphère orageuse, presque partout en France, il n'en fut pas de même dans notre district. Si on en croit Edouard Fleury, il n'y eut pas à proprement parler de campagne électorale. La candidature de Saint-Just fut soutenue par la société des frères Lais. Ces frères Lais étaient selon lui des agents électoraux au service de Robespierre et des Jacobins.

Le 2 Septembre 1792, l'assemblée des électeurs de l'Aisne s'était réunie sous les voûtes de l'église Saint-Gervais de Soissons. Saint-Just siège d'abord au bureau en qualité de secrétaire, puis en qualité de président. Le 5 Septembre il est élu à la Convention, 5^{me} de la liste, ayant réuni 349 suffrages sur 600 votants.

Saint-Just arriva à Paris le 18 Septembre. Il descendit d'abord rue saint-Denis, à l'hôtel du cheval rouge, mais n'y demeura pas longtemps. Il alla plutôt s'installer à l'hôtel des Etats-Unis, rue Gaillon. Beaucoup de députés logeaient dans cette pension, et leurs femmes furent fort sensibles à son élégance et à sa politesse raffinée, en refusant de croire qu'il appartenait à la Montagne.

Inexpérimenté, Saint-Just souhaite un état social, où le bien et le mal se distinguent aisément. Mais sa prise de contact avec le monde politique ne va pas sans un certain éccurement, et le 4 novembre montant à la tribune du club des Jacobins, il affirme « la cause de nos malheurs est dans notre situation politique ; quand les gouvernements sont dissous, ils se remplissent de fripons, comme les cadavres de vers rongeurs ».

Il considérera plus sage d'observer les querelles de partis et les querelles de personnes, pendant deux longs mois en s'efforçant de connaître parfaitement les remous de la vie nationale. Celui qui avait l'habitude des grandes promenades romantiques à travers la campagne Blérancourtoise n'hésitait pas à s'éloigner de l'hôtel des Etats-Unis, se dirigeant au hasard dans les mauvais quartiers de la capitale ce qui lui fit dire, je cite : « lorsque je me promène au milieu de cette grande ville, je gémis sur les maux qui l'attendent, et qui attendent toutes les villes, si nous ne prévenons la ruine totale de nos finances ».

Il s'adresse pour la première fois à la Convention le 13 novembre, lorsqu'il fallut débattre du sort de Louis XVI. Renvoyant dos-à-dos

ceux qui voulaient juger le roi en tant que monarque, et ceux qui ne voyaient en Louis XVI qu'un simple citoyen : un simple criminel de droit commun. Saint-Just laisse tomber cette phrase : « pour moi, je ne vois point de milieu, cet homme doit régner ou mourir ».

Remontant à la tribune le 27 Décembre 1792, il prend l'initiative, par un discours sans alternatives d'abréger les discussions autour du sort du roi. « Si Louis XVI est innocent, le peuple est coupable. » Puis il s'efforce de démontrer que l'ancien homme d'état se confondait avec la fatalité de sa naissance et de sa fonction car il ne les avait pas combattues sérieusement. Certains verront peut-être dans cette condamnation une vengeance recherchée par les francs-maçons. Louis XVI étant un lointain descendant de Philippe le Bel. Mais surtout, la raison d'état imposait une condamnation sans faiblesse. Les forces étrangères assaillaient de partout la jeune république, aussi fallait-il faire preuve d'une intransigeance sans limite.

C'est le 2^{me} succès que remporte en peu de jours Saint-Just. Dans le même temps, le 29 novembre, lors d'une discussion sur la politique économique à la Convention, Brissot dira de Saint-Just « Saint-Just traite la question à fond, et surtout les rapports politiques et moraux, il déploie de l'esprit, de la chaleur et de la philosophie, et honore son talent en défendant les libertés ». Et Brissot ajoutera encore « il est le seul à ne pas prendre les hommes pour des automates et à ne pas croire pouvoir les gouverner avec les lois de la mécanique ».

C'est pourquoi abordant le problème de la République, il ne verra avec Robespierre que la question sociale, pensant en tant que disciple de Rousseau que la République ne peut se concevoir que pour les petits pays comme la Suisse.

Camille Desmoulins aurait noté cette petite phrase de Saint-Just « ah ! il veulent la République, elle leur coûtera cher ».

Mais en bon démocrate, il ne s'opposera plus à la proclamation de la République puisque le principe en avait été adopté à la majorité par la Convention. Grâce au succès obtenu par son discours du 13 novembre, il ne tardera pas : *d'une part* à devenir président du club des jacobins, *d'autre part* : à faire partie de la commission qui à la Convention travailla sans relâche pour doter la France d'une constitution.

Faisant table rase de ce qu'avaient préparé les encyclopédistes, Saint-Just fait adopter trois grands principes qui seront le complément de la déclaration des droits de l'homme : Liberté, Egalité, Fraternité. Saint-Just donne lecture de ce projet de constitution le 24 avril 1793. C'est son projet qui opposé à celui de Condorcet, fut adopté. En fait, ces projets ne s'opposaient que sur un point : le

suffrage universel direct des membres du gouvernement. Il trouvait que ce principe aussi démocratique fût-il ne pouvait s'appliquer dans le moment, car selon lui, seules les grandes familles connues seraient élues et siègeraient dans les ministères.

LES IDEES DE MARS 1793 :

Face à la situation militaire de la France, situation désastreuse : défaites des armées devant Liège et Aix-la-Chapelle suivies de la trahison de Dumouriez, face aux rapports entretenus entre les clubs et certains agitateurs royalistes ou agents britanniques ; face à des troupes dont le contrôle échappait au ministère de la défense et à une police qui échappait au ministère de l'intérieur, et face enfin à des craintes d'émeutes, la Convention expédia quelques uns de ses membres aux quatre coins du territoire. Saint-Just en fit partie et fut envoyé en mission à Deville pour surveiller la mobilisation et les corps militaires dans l'Aisne et les Ardennes. Trouvant les garnisons visitées sans armes ni munitions, les villes sans défense, il rentre à Paris le 3 avril, pour demander rien moins que l'arrestation du ministre de la défense Beurnonville, qu'il croit responsable du désordre. Mais ce dernier ayant été envoyé pour arrêter Dumouriez, fut fait prisonnier par les Autrichiens et ne revint donc jamais. Son intransigeance vis-à-vis de Beurnonville se retrouvera quelques mois plus tard, quand, faisant partie du comité de salut public, il présentera le 2 Juin, son rapport contre les girondins et se transformera en avocat général.

Au seuil de la gloire, Saint-Just avait-il oublié Blérancourt ? Si sa destinée l'enlevait loin de ce petit bourg, les habitants ne l'avaient pas oublié pour autant. Thuilliez, son ami intime, qui était alors chargé de surveiller à Chauny les marchés pour l'armée depuis le 30 Juillet, avait recueilli des rumeurs déplaisantes qui circulaient au sujet de Saint-Just. Dans la région, on n'avait pas encore effacé sa liaison avec M^{me} Thorin. Cette dernière, probablement éblouie par les honneurs que glanaient son ancien amant, avait quitté le domicile conjugal et s'était installée dans un hôtel parisien face au club des Jacobins. On disait que Saint-Just avait enlevé M^{me} Thorin. Il faut croire qu'à Blérancourt, on avait des mœurs bien austères pour se permettre de juger durement cette inconduite alors que fleurissait partout l'union libre.

Saint-Just tombant des nues, demanda à son ami intime de faire cesser cette rumeur. Louis-Antoine ne voulut, et peut-être ne put jamais revoir la jeune femme, et celle-ci déçue reprit la diligence pour rentrer à Blérancourt. Son mari ayant demandé le divorce, elle vécut esseulée et dans un état proche de la misère, pour s'éteindre en 1806.

L'ALSACE :

Angoissé par les défaites militaires que subissait l'armée républicaine et par l'occupation de l'Alsace, Saint-Just fut envoyé vers le mois d'octobre en mission auprès des armées d'Alsace. Robespierre lui avait adjoint Philippe Le Bas jeune homme plein d'autorité, de zèle, et de surcroît hélas jeune marié. Quand ils arrivèrent en Alsace, ils furent stupéfaits de rencontrer, errant dans Strasbourg des bandes de soldats déguenillés, livides, souffrant de malnutrition. Malgré leurs allures de dandy, ils surent faire preuve d'autorité en convoquant les chefs militaires et leur ordonnèrent un changement de vie radical en les envoyant vivre sous la tente, où ils furent consignés au même titre que les soldats. Leur premier rôle fut de soulager la misère des troupes en écoutant leurs doléances et en y remédiant, mais aussi en créant une nouvelle discipline. Saint-Just s'était convaincu que face à des officiers *incapables*, il n'arriverait pas à créer une organisation *impeccable* tant qu'il ne ferait pas fusiller un général devant le front des troupes. En quelques semaines tous deux firent un travail de Titan, réapprovisionnant l'armée, recevant les commandants en chef Hoche et Pichegru et en visitant les avant-postes. On se bat à Reichstett, Saint-Just et Lebas se jettent dans la bataille. Ils n'ont jamais été aussi près du peuple, de qui ils forcent l'admiration. Ils n'acceptent aucune entrave à la discipline : ainsi, l'adjudant général Perdieu servant à l'avant-garde, est surpris à la comédie pendant que l'avant-garde attaque. Il est destitué de son grade et servira 15 jours à la garde du camp. Saint-Just réquisitionne tout ce qui peut servir à l'armée, va jusqu'à déchausser les bourgeois, crée un emprunt forcé de 9 millions. Une part, 2 millions sert à secourir les indigents de la ville, le reste à équiper l'armée.

Ils s'attachent dans le même temps à démasquer tous les contre-révolutionnaires ainsi que ceux qui abusent de leurs pouvoirs. On verra l'accusateur public en Alsace Schneider arrêté, attaché à la guillotine avant d'être envoyé à Paris où il périra quelques mois plus tard.

C'est grâce à ses talents d'administrateur qu'il peut faire reculer l'ennemi, et qu'il se fait adopter par les alsaciens tout en introduisant la révolution et ses courants de pensée. Une ombre plane pourtant sur cette trop belle réussite.

Il a compris l'âme alsacienne, son attachement aux traditions religieuses, sa naïve piété. Des représentants du peuple : Milhaud et Guyardin suppriment les ornements d'or et d'argent dans les églises puis, célèbrent la destruction de la prêtrise en un spectacle vulgaire de l'anti-cléricalisme. Saint-Just obligé par ses fonctions à assister à cette triste foire, pleura de rage et de dépit. Larmes provoquées sans doute autant par le côté odieux du spectacle que par sa croyance personnelle en la vie d'outre-tombe.

Ce moment de sensibilité passé, il mit sous les ordres de Carnot alors ministre de la guerre un plan de coordination entre les deux armées celle de Hoche et de Pichegru. Car si bons stratèges furent ces généraux, ils agissaient chacun de leur côté faisant largement appel à l'improvisation. Le plan pour fondre sur Landau fut préparé par Saint-Just qui supervisa les opérations, mais Hoche, buté, fonça seul et fut démis avec son armée à Kaiserslautern. Saint-Just et Lebas, devant cet échec, durent repartir précipitamment à Paris pour prendre des ordres. Ils revinrent peu de temps après en Alsace mais cette fois ils n'étaient pas seuls pour faire le voyage. Lebas avait obtenu la permission d'emmener sa jeune femme Elisabeth et sa belle-sœur Henriette. Ce deuxième voyage en Alsace fut certainement plus enchanteur que le premier car Saint-Just ne résista pas à la candeur d'Henriette et il en fit bientôt sa fiancée. Centaure-Bineau écrit « Saint-Just s'abandonnait au rêve délicieux de former le cœur et l'esprit de cette petite Henriette, d'en faire l'épouse parfaite, la mère, selon Jean-Jacques, celle enfin qu'il emmènerait avec lui à Blérancourt quand, dans une France libre et forte, chacun pourrait goûter le repos et cultiver son champ dans une grande paix pastorale. Ce rêve, qu'il s'efforçait de croire réalisable, Saint-Just l'associait à ses idéaux, et y puisait une force nouvelle, un nouvel enthousiasme... Il semble que les destins aient conduit Saint-Just en Alsace pour lui faire goûter les dernières joies pures de sa vie ».

La nouvelle offensive des armées républicaines prit d'emblée des allures de triomphe. Le 4 Nivose Saint-Just et Lebas entrent dans Haguenau, le 8 à Denzel et à Landau. Le 9 leur mission terminée, ils rejoignaient Strasbourg et de là regagnaient la capitale.

Rentrés d'Alsace en janvier 1794, ils arrivent à Paris le 9 février. Saint-Just fut élu président de l'Assemblée et dominera toute la politique pendant 6 semaines.

Il prononcera tout d'abord 3 discours, véritables réquisitoires qui conduiront à l'échaufaud : Hébert, et les siens ; Hérault de Séchelles ; Danton et ses amis.

Hérault de Séchelles parce qu'il n'avait jamais pu être situé sur le plan politique, et entretenait des relations avec des agents britanniques. Danton, parce qu'il ne cessait d'améliorer sa fortune en acquérant régulièrement des possessions en Champagne, sans qu'on sût réellement d'où lui provenait cet argent, et qu'il devait probablement se livrer à des spéculations sur des denrées.

Et enfin Hébert qui voulut retourner la bourgeoisie contre le peuple et recréer l'aristocratie, voire même organiser un complot pour délivrer Louis XVII.

Ce à quoi s'employa Saint-Just après avoir obtenu la condamnation des hommes qui s'écartaient ou voulaient profiter de la révolution, et s'éloigner de l'*égalitarisme* social auquel il aspirait, serait trop long et trop embrouillé pour être décrit dans le détail.

Retenons seulement qu'il pose les bases de l'état moderne, à savoir : pension pour les militaires, retraite des vieux à condition qu'ils aient porté les armes dans leur enfance, allocations familiales pour ceux qui ont plus de quatre enfants, aides aux sinistrés, assistance publique pour les orphelins et une instruction gratuite avec un mode d'éducation assez *spartiate* pour les garçons et ménagère pour les filles.

Quant à la propriété, le principe en est maintenu en interdisant même de partager les propriétés ; seuls sont prohibés et punis les placements à l'étranger. De plus, il fait voter deux projets : l'un pour établir un code complet des lois, l'autre pour fixer les institutions ; mais il faudra attendre Napoléon pour que le code civil soit établi.

Enfin, nommé à la tête du bureau de police situé au 2^e étage du château des Tuilleries, il s'entoure d'hommes qu'il a connu dans l'Aisne. Il prend alors une indépendance de plus en plus marquée vis-à-vis de Robespierre ainsi qu'une autorité excessive. A partir de sa nomination au bureau de police, les événements vont se précipiter. Il doit quitter provisoirement un travail qui d'ailleurs ne le passionne guère pour, avec Lebas, se rendre en mission dans le Nord. Il utilise les mêmes moyens que ceux dont il avait usé en Alsace : rétablir les finances à Lille par un emprunt forcé, réorganiser la discipline des troupes et assurer l'ordre nécessaire. La situation rétablie, il revient prendre sa place le 13 Mai 1794.

Mais pendant cette absence, Robespierre qui assurait l'intérim, a transformé le bureau de police en un organe autonome qui emprisonne tous les suspects. Robespierre veut des exterminations totales. Saint-Just ne veut pas d'*hécatombes* tant que la situation militaire n'est pas rétablie de tous côtés, mais surtout il sent que l'exercice de la terreur a, je cite ; « blasé le crime comme les liqueurs fortes blasent le palais ». Il doit lutter contre une nouvelle classe sociale qui voit le jour : celle des hauts fonctionnaires voulant créer une nouvelle aristocratie et ne reposant leurs idées sur aucun grand principe.

Il lui avait fallu d'ailleurs plus d'un mois de discussion à l'assemblée pour faire adopter ce principe cher aux romantiques : de la liberté des cultes d'abord, puis de l'Etre Suprême et l'immortalité de l'âme.

Renvoyé en mission le 10 Floréal dans les Flandres et le Hainaut avec son ami Lebas, ils arrivent à Noyon le 12. Saint-Just s'échappa,

et se rendit à Blérancourt pour aller voir sa mère, qui habitait toujours la même petite maison grise à l'angle de la rue de la Chouette. Cette maison pleine de souvenirs d'une adolescence passionnée. Il ne resta que quelques heures en ces lieux où il ne devait jamais plus revenir.

Comme pour l'Alsace et le Nord il organise, dirige et commande. Et lorsqu'il est rappelé le 6 Prairial par Robespierre, il laisse les troupes en pleine avance victorieuse.

Robespierre l'avait rappelé car il venait d'être victime de deux tentatives d'assassinat et qu'il était constamment accusé par une campagne de presse bien orchestrée. De plus, il voulait qu'il assiste le 14 Juillet à la fête de l'Etre Suprême par laquelle il pensait reconquérir la Convention. Après cette cérémonie, Saint-Just repartit le soir même sur la Sambre et le 2 Messidor il participait à la fameuse victoire de Fleurus. Dès que la victoire fut certaine, Saint-Just ayant reçu un ordre étrange de Carnot quittait l'armée et rentrait à Paris où il reprenait sa place au bureau de police. Il recommença à examiner des dossiers, mais il était las et ne se sentait attiré que par les affaires touchant les petites gens : conflit entre ouvriers faïenciers de Paris et les patrons, requêtes du genre : une femme avait vendu un cochon et se plaignait de n'en point toucher le prix. C'est avec répugnance qu'il signait les dossiers l'informant de la gravité de la situation politique, de l'engorgement des maisons d'arrêt, et du désordre public créé par les exécutions capitales. C'est alors qu'on découvrit dans Paris un vaste complot contre-révolutionnaire et Saint-Just lui-même se trouvait environné de menaces étranges. Pour échapper à cet odieux travail, il élaborait dans le même temps le plan d'un nouveau livre des institutions républicaines car, comme disait fort justement Barère, il avait des projets.

Cette situation, dont il était informé se concrétisera, quand tous les anciens Dantonistes ainsi que le triumvirat du comité de sûreté générale : Billaud, Carnot et Collot d'Herbois jurèrent la perte de Robespierre, qu'ils rendaient responsable de la Terreur.

Robespierre, inquiet de voir la Révolution tourner à la déconfiture prononça le 8 thermidor (26 juillet) un discours maladroit devant la Convention. Dans ce discours, ne voulant accuser personne, il mit tous les Conventionnels dans la crainte. Refusant de se justifier, il venait de se condamner.

Saint-Just, averti des événements, accourut à la Convention et réussit à sauver la situation mais pour combien de temps ?

Pendant la nuit du 8 au 9 thermidor, il prépare un discours et monte à la tribune le 9 thermidor vers midi.

Il a à peine lancé cette phrase : « Je ne suis d'aucune faction, je les combattrai toutes », qu'un chahut s'empare de la Convention ; il est conspué et chassé de la tribune.

Robespierre à son tour tente de s'expliquer mais en vain. La dernière bataille commencée à midi se terminera à 15 heures.

Pour Saint-Just, l'existence est déjà finie. S'il avait pu parler, il aurait dit ce qu'il avait écrit quelques jours plus tôt :

« Je méprise la poussière qui me compose et qui vous parle ; on pourra la persécuter et faire mourir cette poussière ! Mais je défie qu'on m'arrache cette vie indépendante que je me suis donnée dans les siècles et dans les cieux. »
